



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA RÉOLUTION RELATIVE AU PPCMOI R-4000-13-21 POUR LE 70 CHEMIN DE LA HAUTE-RIVIÈRE

AVIS PUBLIC est donné, que le Conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté, lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 22 novembre 2021, la résolution relative au PPCMOI R-4000-13-21 en vertu du règlement Z-4000 relatif au projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour le 70 chemin de la Haute-Rivière, connu comme étant le lot numéro 6 106 590.

La Municipalité régionale de comté de Roussillon a délivré, un certificat de conformité de cette résolution en date du 20 décembre 2021, date à laquelle ladite résolution entre en vigueur et a force de loi.

Toute personne intéressée peut consulter cette résolution sur le site Internet de la Ville.

Donné à Châteauguay, ce 4 janvier 2022.

Le greffier,

George Dolhan, notaire

PUBLIC NOTICE

COMING INTO FORCE OF THE RESOLUTION RELATING TO THE PPCMOI R-4000-13-21 FOR THE 70 CHEMIN DE LA HAUTE-RIVIÈRE

PUBLIC NOTICE is given that the Municipal Council of the Ville de Châteauguay has adopted, at its regular sitting of the Council held on November 22nd, 2021, the resolution relative to PPCMOI R-4000-13-21 under by-law Z-4000 relating the "projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble" (PPCMOI), for the 70 chemin de la Haute-Rivière, known as 6 106 590.

The Municipalité régionale de comté de Roussillon has issued a certificate of conformity for this resolution dated December 20th, 2021, the date on which the said resolution comes into force and has the force of law.

Any interested person can consult this resolution on the City's website.

The present text is not official; thus, the French version prevails.



**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC
D'APPROBATION ET D'ENTRÉE EN VIGUEUR
DE LA RÉOLUTION RELATIVE AU PPCMOI R-4000-13-21**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 4 janvier 2022, le présent avis public d'approbation et d'entrée en vigueur de la résolution relative au PPCMOI R-4000-13-21 en vertu du règlement Z-4000 relatif au projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour le 70 chemin de la Haute-Rivière, connu comme étant le lot numéro 6 106 590, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 4 janvier 2022, le présent avis public dans le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 4 janvier 2022.

Le greffier,

George Dolhan, notaire